

UN OUTIL PUBLIC GRATUIT, CONFIDENTIEL ET SÉCURISÉ

ViaTrajectoire est un **service en ligne** qui vous permet de **gérer vos demandes d'admission** en établissements médicalisés ou non pour **personnes âgées**. Il vous aide également à **trouver un établissement** répondant à vos besoins sur le territoire français.

Cette démarche conforme à la procédure Cerfa 14732-01 vous permet de **centraliser de manière dématérialisée** :

- les **informations administratives** saisies par vous ou vos proches et
- les **données médicales** saisies par votre médecin libéral ou hospitalier.

Les médecins libéraux et hospitaliers ont un rôle majeur à jouer dans cette **procédure d'admission dématérialisée**.

VOS CONTACTS EN RÉGION

Le GRADeS Bourgogne-Franche-Comté a déployé l'**outil d'orientation ViaTrajectoire** en région. Il assure la **formation des professionnels** et l'**accompagnement de tous les utilisateurs**.

ViaTrajectoire est un **projet national** soutenu par l'Agence Régionale de Santé et les conseils départementaux de Bourgogne-Franche-Comté.

Besoin d'aide :

viatrajectoire@esante-bfc.fr
03 81 53 42 69 (Besançon)
03 85 49 19 30 (Chalon-sur-Saône)



SIMPLIFIER VOTRE DÉMARCHE D'INSCRIPTION EN ÉTABLISSEMENT POUR PERSONNES ÂGÉES

www.viatrajectoire.fr



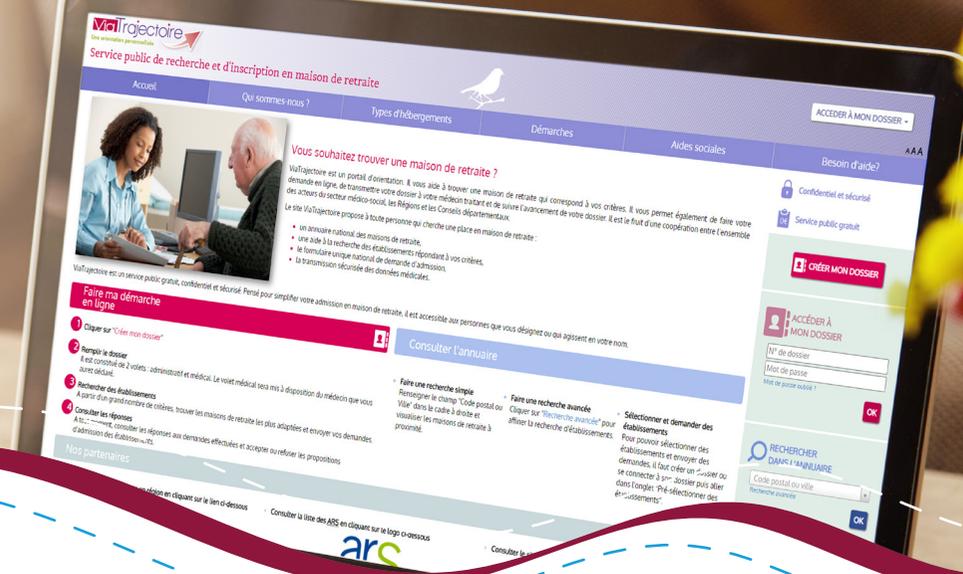
COMMENT ÇA MARCHE ?

1. Connectez-vous au site www.viatrajectoire.fr
2. Cliquez sur "Personnes âgées" dans l'espace "Particuliers".
3. Créez votre dossier en suivant la démarche en ligne.
4. Transmettez votre dossier, via le site, à votre médecin traitant pour qu'il complète le volet médical directement en ligne.*
5. Sélectionnez un ou plusieurs établissements grâce à l'annuaire.
6. Transmettez votre dossier aux structures sélectionnées en un clic.
7. Suivez l'avancement de votre dossier directement dans votre espace personnel sécurisé.
8. Complétez, modifiez et actualisez votre dossier à tout moment.

AVANT DE COMMENCER

- **Prérequis** : disposer d'une adresse mail valide.
- **Pièces à rassembler** : votre carte vitale et votre dernier avis d'imposition.

*Votre médecin traitant a la possibilité d'accepter ou de refuser la responsabilité de votre dossier. Le cas échéant vous ne pourrez pas faire aboutir votre dossier. Il faut alors utiliser la procédure de déblocage de dossier en contactant l'équipe ViaTrajectoire.



LES SERVICES EN LIGNE

- Un **annuaire national** qui référence tous les établissements pour personnes âgées.
- Une sélection des établissements à partir de plusieurs critères.
- Un **formulaire d'inscription unique**, utilisable auprès de plusieurs établissements.

POURQUOI UTILISER VIATRAJECTOIRE ?

- ✓ Faciliter l'accès à l'information.
- ✓ Simplifier vos démarches.
- ✓ Réduire les délais d'attente.
- ✓ Transmettre vos données de manière sécurisée.
- ✓ Un formulaire électronique conforme au dossier national unique.
- ✓ Un dossier unique d'inscription à compléter quelque soit le nombre d'établissements à contacter.
- ✓ Un accès sécurisé à votre dossier et la possibilité de le modifier à tout moment.